

APPELEZ LES PROS DE L'ELECTROMENAGER

Dépannage toutes marques

PRIX!
021 825 15 06

MORAND ÉLECTROMÉNAGER SA

CONSEIL COMMUNAL DE NYON

PATRIMOINE Un pas en avant, un pas en arrière. L'assemblée délibérante a reporté à une date ultérieure le vote sur une motion prônant l'ouverture du site à la population.

L'amphithéâtre attendra encore un peu

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

Elu du Parti indépendant nyonnais, Jacky Colomb a déposé une motion pour l'aménagement au service de la population du site de l'amphithéâtre. Lundi soir, le Conseil communal devait se prononcer sur le renvoi de cette motion à la Municipalité pour étude et rapport.

Un petit rappel historique s'impose tant la poussière s'est accumulée sur ce dossier. Suite à sa découverte en 1996, ce patrimoine avait fait l'objet d'un concours d'architectes en 2006. Appelé Jules, il s'élevait à 12 millions de francs. Vu l'état des finances de la Ville autant dire que le dossier initial ne verra jamais le jour. D'autant, comme le mentionne le rapport de la commission chargée d'examiner cette motion, que le projet «s'étend au-delà de la parcelle communale et nécessiterait l'achat de terrains privés pour élargir le site afin de rendre à l'arène sa forme elliptique originale».

Jules, le retour

Ceci étant, la motion de Jacky Colomb a le mérite de mettre à jour le travail souterrain de la Municipalité. Elle a planché sur un projet intitulé Jules II. Il se compose d'un aménagement intérieur pour rendre le site visitable, d'une tour et d'un mur scénique ainsi que de la consolidation du mur d'enceinte. Pas de musée ni de rachat de terrains privés. Jules II est évalué à 9,8 millions de francs.



En 1996, la découverte de ces vestiges avait suscité l'enthousiasme de la population. Depuis, il est toujours inaccessible au public. ARCHIVES LA CÔTE

«Trop cher pour les élus qui ont planché en commission sur ce projet. Ils ont souligné que la tour et le mur scénique n'étaient pas indispensables pour 3 à 4 spectacles par an qui auraient, en plus, incommodé nombre de riverains. Du coup, le rapport demandait à la Municipalité de plancher sur un projet moins ambitieux de l'ordre de 3,5 millions par an pour rendre le site accessible au public.

L'affaire aurait pu être rapidement menée. Mais c'était sans compter sur l'architecte Pierre Wahlen qui a une tout autre vision. Au nom du groupe des Verts, il a tenté d'entraîner les élus dans une autre dimension.

«Nous pensons que le projet «à minima» tel que décrit et coûtant tout de même 3 millions de francs ne sera pas capable de recréer un lieu capable d'émerveiller ou d'émouvoir ni les habitants de Nyon, ni les touristes de passage, en mal de voyage dans le temps et dans l'espace», a-t-il souligné. Le vocabulaire est choisi, l'argumentaire détaillé. L'écologiste propose d'inventer «une espèce de Janus, dont une face, tournée vers la terre, abriterait l'espace de l'amphithéâtre ouvert au public, bien sûr, et contenant espace d'exposition ou de spectacles. L'autre face, regardant le ciel, pourrait, elle, contenir un programme dont la collectivité marque, financé par des deniers privés, un EMS, par exemple?» Une proposition qui a séduit une partie du Conseil, à gauche mais pas seulement. Par exemple, au mot EMS, l'UDC André-Francis Cattin qui veut un tel établissement dans le centre-ville, a applaudi des deux mains.

Des enthousiasmes vite tempérés par le municipal Claude Uldry. Lui a ramené tout le monde sur terre en expliquant que si l'assemblée délibérante

suit la proposition Wahlen, de longues procédures seraient à prévoir. «Il faudrait revoir le plan partiel d'affectation qui n'est pas fait pour de la construction et probablement refaire un concours d'architecture», a-t-il précisé.

Report du vote

Ne souhaitant pas faire de l'obstruction, Pierre Wahlen a proposé de transformer la motion en postulat, moins contraignant pour la Municipalité. Ont suivi des discussions nourries. Jacky Colomb refusant dans un premier temps la proposition, l'écologiste demanda alors une prise en considération partielle

de la motion, sans notion financière. Suite à de nombreuses interventions incitant à davantage de souplesse dans ce dossier, Jacky Colomb s'est montré plus hésitant, un petit cercle se formant même autour de lui pour un conciliabule. Un début de brouhaha qui n'a pas plu à tout le monde. «On n'a qu'à reporter le vote à la prochaine séance!», a proposé Régis Joly du Parti libéral radical. Il fallait le tiers des votants pour que cette proposition soit acceptée. Et il l'a obtenu. L'amphithéâtre attendra encore. Au regard des siècles écoulés, on n'est plus à un mois près...»

LE DÉBAT A FAILLI NE PAS AVOIR LIEU

Ironie de l'histoire, ce débat sur l'amphithéâtre a failli ne pas avoir lieu. En début de séance, au moment de l'approbation de l'ordre du jour, David Saugy du Parti libéral radical a souhaité le renvoi de l'examen du rapport de la commission à une séance ultérieure. Raison invoquée: le rapport a été envoyé par son auteur sans avoir été visé au préalable par tous les membres de la dite commission. «Il faut qu'il fasse l'unanimité», a-t-il argumenté. Ce qui n'a pas eu l'air d'effrayer tous les conseillers, certains s'arrangeant avec le règlement communal, préconisant d'aller de l'avant. Le président Christian Pühr a souhaité que le Conseil communal se prononce. Et la majorité n'a pas suivi cette proposition de renvoi.



«Un projet «à minima» ne sera pas capable de recréer un lieu capable d'émerveiller ou d'émouvoir.»

PIERRE WAHLEN CONSEILLER COMMUNAL DU PARTI DES VERTS

SÉCURITÉ Il fallait qu'il soit adopté pour que l'équipement de vidéosurveillance soit installé.

Les caméras de surveillance ont un règlement

Cette fois, c'est fait. Le Conseil communal a voté le préavis sur le règlement communal relatif à l'utilisation de la vidéosurveillance. Des amendements ont été déposés, notamment en

méra mobile doit compléter le dispositif. Coût de ces installations: 94 500 francs.

Huée de la droite

Et il fallait s'y attendre, ce dossier a suscité une nouvelle fois

de l'autre, de l'étranger de préférence, pour conditionner la population nyonnaise dans un climat malsain». Autant dire que cette déclaration a été accompagnée de huées dans les rangs de la droite.



COULISS
Chronique de la zapette
Les conseils communaux nyonnais

poursuivent leur apprentissage du vote électronique. Ce n'est encore gagné pour tout le monde le maniement de la zapette! Ainsi, lors de l'appel des présidents 84 élus avaient été dénombrés. Et ô surprise, lors du vote du premier préavis ils étaient 85! M'enfin! Après quelques minutes de flottement pour comprendre qui avait bien pu se passer, un du Parti indépendant, visiblement très observateur, a trouvé la réponse: un conseiller UDC n'était pas allumé sa télécommande de l'appel! «Il y a eu un problème», a expliqué, gêné, le fautif. «Ben, il fallait le dire à ce moment-là», a vitupéré un membre du bureau. La zapette commençant même à agacer le pourtant placide président du Conseil Christian Pühr, il a carrément proposé de voter les articles sur le règlement relatif à l'utilisation des caméras de surveillance à main levée («pour gagner du temps!»). Et nul ne le contredit... Dans la série, tapez, tapez deux, tapez trois, mais, tapez, l'énerverement du conseil Colomb au moment du vote: le renvoi du débat sur l'amphithéâtre a été un autre temps fort de la chronique de la zapette. Décidément, les Indépendants ont l'œil! Lui a voté à l'écran que deux élus n'avaient pas appuyé sur leur télécommande. «Abstenez-vous mais votez! Vous avez un devis-à-vis de la population», a-t-il répété. C'en était trop pour le radical Christian Perin qui n'a apprécié la leçon de civisme: «On n'a pas envie d'appuyer son bouton, c'est encore notre droit. Quant aux maux de cou dont s'étaient plaints, lors de la dernière séance, les socialistes placés sous l'écran, ils ont été en compte. La disposition des chaises a été modifiée pour être qu'ils aient constamment à la tête. «Si j'essais n'est pas conduisant, il faudra investir dans un projecteur», a prévenu Christian Pühr. Vu les finances de la ville, le mieux serait que les socialistes prennent sur eux et se massent bien le cou avant chaque séance! MCF

TAUX D'IMPOSITION
Accepté par la majorité des élus

Le Conseil communal moins 11 abstentions socialistes et un du PLR a accepté le préavis municipal proposant de recorer l'arrêté d'imposition 2011 en tenant compte de la bascule d'impôt deux points liée à la nouvelle organisation policière. Le taux coefficient de l'impôt commu



1996, année héroïque, entre découverte et visite

C'est en mai 1996 que l'amphithéâtre, inauguré en 111 après Jésus-Christ, a été découvert dans le cadre de travaux réalisés pour la construction d'un immeuble. En septembre de la même année, 6000 personnes visitent les ruines. Archives Michel Perret



En 2002, un Morgien remportait le concours

Aujourd'hui installé à Rolle, Bernard Pahud est le lauréat du concours d'architecture pour la mise en valeur des vestiges archéologiques de l'amphithéâtre et la construction d'un lieu de visite et de spectacle avec un projet dénommé «Jules». Arch. Y. Papaux

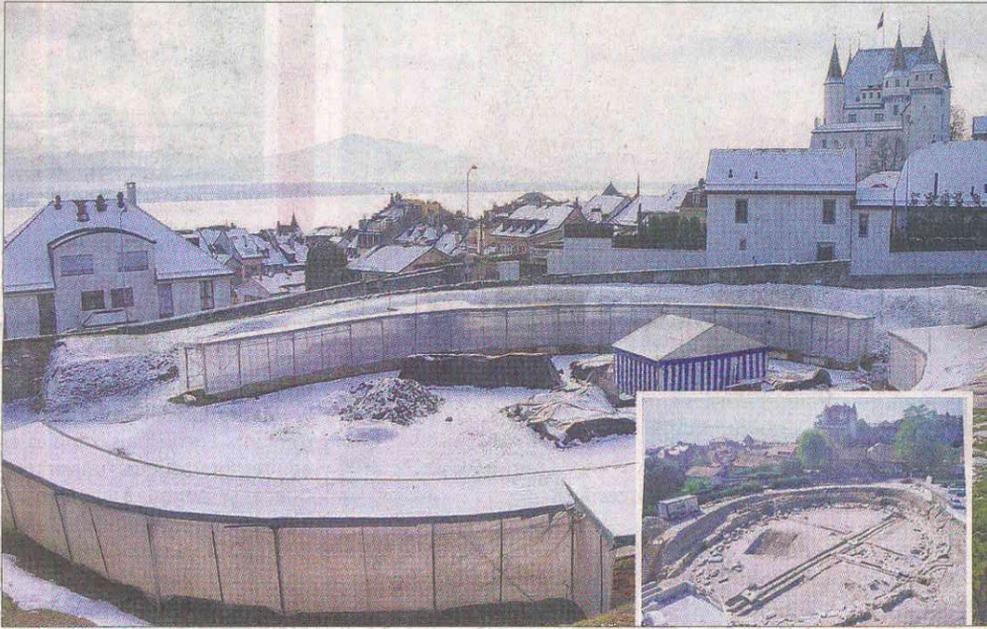
L'amphithéâtre prend la poussière

Nyon La Municipalité est déterminée à ouvrir le site au public. Dans le cadre d'un projet moins ambitieux que celui prévu au départ. Les difficultés économiques auront eu raison de «Jules».

Frédéric Rossi, l'archéologue qui a travaillé sur les fouilles de l'amphithéâtre en 1996, se souvient de l'enthousiasme suscité par cette découverte. Des visites ouvertes au public qui drainaient des milliers de personnes. Il se rappelle même d'une discussion d'élus qui imaginaient, fort de la présence de l'UEFA à Nyon, le tirage d'une coupe d'Europe de football dans l'enceinte gallo-romaine. Tout était alors possible... *Toute l'énergie positive lors de cette découverte est retombée, regrette l'archéologue. La population était enthousiaste. Il faudrait la remobiliser. Perte d'énergie, c'est aussi le terme employé par l'architecte Bernard Pahud. C'est souvent le cas dans ce genre de fonctionnement: l'élan suscité par un concours est cassé par l'inertie du dossier. On perd de l'énergie, du plaisir. Il faut ensuite remobiliser les forces, note-t-il.*

Volonté politique freinée

La faute à qui si l'amphithéâtre accumule la poussière? A la conjoncture économique difficile? Aux politiques?



A droite, une photo de l'amphithéâtre au moment de fouilles. Aujourd'hui, le site est protégé par des bâches. En attendant d'être ouvert au public. Enfin! Tatiana Huf - Archives La Côte

La municipale socialiste Fabienne Freymond Cantone, alors qu'elle était conseillère communale, avait déposé, en janvier 2004, une interpellation pour regretter l'état d'abandon du monument romain. La Municipalité de l'époque lui avait répondu que l'avenir de l'amphithéâtre n'était plus une priorité... *La volonté poli-*

tique a été freinée par les problèmes urbanistiques, constate-t-elle avec le recul de quelques années au sein de l'Exécutif. Se sont ajoutées, plus récemment, les difficultés financières de la ville.

Non, non, le projet n'est pas enterré, assure sa collègue Monique Boss. La municipale en charge du dicastère de la

culture explique que le dossier est toujours au niveau du service de l'urbanisme pour résoudre des problèmes de plan de quartier (lire ci-dessous). Selon la socialiste, la volonté de la Municipalité est de faire le maximum pour ouvrir le site d'ici la fin de la législature, à savoir 2011. *Nous sommes décidés à faire bouger*

les choses, insiste-t-elle. Propos qui viennent en écho au rapport de la Municipalité présenté en 2007 sur les priorités de la législature 2006-2011. Sauf que l'élu ne cache pas, non plus, que compte tenu des difficultés financières de la ville, le projet de l'architecte Bernard Pahud ne verra pas le jour dans sa totalité. Après un laps de temps de dix ans, nous ne sommes pas tenus de respecter un concours, observe-t-elle.

«Un atout touristique»

Tout est une question de volonté politique, estime, de son côté, Georges Darrer. Le président de Pro Novioduno, association qui œuvre pour la protection du patrimoine, espère au moins que la décision d'ouverture au public du site soit prise d'ici la fin de la législature et que cela ne soit pas fait au rabais. C'est important que ce soit accessible. C'est un atout touristique exceptionnel. C'est clair que de nombreuses villes aimeraient avoir un tel «cratère» sur leur territoire.

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

Commentaire

Amertume

Quel gâchis et quelle perte d'énergie! En 1996, la découverte de l'amphithéâtre romain quasiment au cœur de la ville avait suscité l'engouement des Nyonnais. L'enthousiasme était extraordinaire. Les habitants se passionnaient pour les fouilles. Ils se mettaient à rêver d'une saison théâtrale en plein air, de concerts ou d'opéra comme à Avenches. Nyon était en effervescence. Et aujourd'hui, que se passe-t-il? Nyon ne rêve plus. La crise est passée par là. Certes, il y a la réalité des finances, mais on ne peut s'empêcher de penser que la Municipalité de Nyon - de l'époque et actuelle - a manqué sérieusement de culot politique et de visions. Elle avait en mains un projet porteur, rassembleur pour la ville et sa région qui ne demandait qu'un peu d'audace. L'amphithéâtre avait un potentiel touristique et économique que les autorités auraient pu et dû exploiter. Quatorze ans après, il est à l'abandon. L'enthousiasme est retombé depuis longtemps. Tant que les politiciens continueront à penser que la culture n'engendre que des coûts et qu'elle ne rapporte rien de manière directe ou non, les projets culturels ne pourront pas avancer. Réfléchir, apprendre, s'interroger, rêver, ce n'est pas un luxe. Hier, aujourd'hui, comme demain.

CONTESSA PIÑON
contessa@lacote.ch

Architecture Le lauréat n'a plus de nouvelles de la Ville

Je n'ai pas de nouvelles des services de la Ville depuis trois ans. L'architecte Bernard Pahud avait eu les honneurs, en 2002, avec son «Jules»: un espace ouvert de détente mettant en valeur les éléments archéologiques et budgétisé à 8 millions de francs.

Depuis, son dossier est, lui aussi, recouvert d'une couche de poussière, mais il en parle avec toujours autant de passion. *Des études d'urbanisme sont en cours pour régler les problèmes de voisinage, déclare-t-il. Avec une certaine philosophie: on ne peut pas dire que c'est la faute de telle ou telle personne.*

Depuis 2002, son «Jules» a pris des rides, tous comme les acteurs de l'époque.

Certains de ses interlocuteurs spécialistes du dossier, notamment au niveau du Canton, sont partis à la retraite. S'il regrette une perte d'énergie, il met aussi en avant le caractère positif des démarches en cours. Alors pourquoi ce dossier n'a-t-il toujours pas vu le jour? A cause du plan de quartier de la Poterie. Le processus de légalisation a été différé en raison d'aspects techniques non résolus, notamment le remplacement des places de stationnement supprimées sur la propriété voisine de l'amphithéâtre, pouvait-on lire dans le rapport de gestion 2008 de la Ville de Nyon. Une mise à l'enquête va avoir lieu dans les mois à venir, assure Claude Duper-



Le projet «Jules». En 2002, le jury du concours avait salué la pertinence et la simplicité du dispositif bâti. Archives La Côte

tuis. Le municipal en charge de l'urbanisme confirme que si la commune ne croule pas sous les oppositions, la première étape de la mise en

valeur du site pourrait bel et bien avoir lieu avant la fin de la législature. A savoir la mise à l'abri des vestiges par une construction et un aménagement de l'espace pour accueillir le public.

Quant à la partie festive avec l'organisation de spectacles dans cette enceinte, ce volet ne semble plus d'actualité. *La situation économique de la commune étant ce qu'elle est, créer un nouveau théâtre à cet endroit n'est pas une priorité. Il y a des choses plus importantes à réaliser pour nos concitoyens, observe le municipal.* Sans compter que l'amphi-

théâtre étant entouré d'immeubles, tous les riverains ne seraient pas sensibles à des spectacles en plein air.

C'est bien dommage que les Romains n'aient pas pensé à construire du côté de l'Asse...

MCF

Dans une prochaine édition, nous nous intéresserons à la route d'évitement de Coppet, un autre projet ambitieux évoqué depuis bientôt 50 ans.